

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 31 août 2020

Convocation du : 20 août 2020

Objet : Demande LEADER pour le lancement de l'activité impression 3D – GAL Gapençais.

L'an deux mille vingt, le trente et un août à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, assisté de M. Maurice CHAUTANT, secrétaire.

Etaient présents : Jacques Francou, Jean Rousseau, Anne-Marie Gros, Monique Barthélémy, Marie-Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel, Christiane Acanfora, Michel Ricou-Charles, Robert Pauchon, Dominique Truc, Georges Lesbros, Rémy Frey, Fabien Gascard, Maurice Chautant, Roland Amador, Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Jean-Pierre Gauthier, Jean-Pierre Briouille, Olivier Regord, Christian Gilardeau-Truffinet, Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Gérald Griffit, Bernadette Saudemont.

Excusés : Françoise Pinet, Alain Boyoud, Roger Aquino, Mallorie Bourgogne, Jean-François Contoz, Jean-Claude Vallier, Alain Causse, Karine Pelloux, Rajaa Toussaint.

Pouvoirs : M. Bourgogne excusée a donné pouvoir à J. Revoux
J-F Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
A. Causse excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à G. Griffit.

J-C Vallier a été remplacé par son suppléant J-P Gauthier.

Le projet porté par la CCBD est inscrit dans l'Opération Intégrée Régionale (OIR) *Industrie du Futur*, la feuille de route du « Territoire d'Industrie » Gap Tallard Buëch et a bénéficié d'une mission d'ingénierie de projet pour mettre en évidence un modèle économique par l'Agence de développement économique de la Région « Rising Sud » avec la participation de l'ADDET. Cette mission a été confiée au cabinet Ernst and Young et financée intégralement par la Région Sud.

La mission d'accompagnement a permis de faire émerger un projet cohérent et réalisable de création d'une plateforme technologique d'impression 3D avec un besoin immobilier minimum de 100 m² et 300 à 400 m² en configuration finale. Ce projet s'implantera à Veynes, où plusieurs solutions sont à l'étude, permettant de sécuriser l'installation du projet. La stratégie consiste à lancer le projet avec une phase d'amorçage de 12 mois, retenir un opérateur, confirmer les technologies d'impression 3D pour sécuriser les choix sur les investissements machine : métal et polymères, ainsi que le potentiel d'utilisation du site.

Cette plateforme à vocation plus large de centre de ressource impression 3D et industrie 4.0 et est principalement dédiée à un public d'entreprises.

La demande auprès du programme européen Leader consiste à accompagner et réussir la phase d'émergence du projet, en confirmant les orientations techniques (impression 3D métal et polymères) et en initiant la prospection des premières entreprises concernées.

L'accompagnement est sollicité sur 12 mois, pour s'achever à l'horizon septembre 2021. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Plan de financement prévisionnel (HT) :

EMPLOIS		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant HT		Montant (€)	%
		FINANCEURS PUBLICS TIERS	60 000 €	80 %
Prestation de services	66 000 € (cf *)	Europe	36 000 €	48 %
Eductour	2 500 €	Région	24 000 €	32 %
Communication	3 000 €			
Coordination animateur éco CCBD	3 500 €	SS-TOTAL FINANCEURS PUBLICS		
		AUTOFINANCEMENT CCBD	15 000 €	20 %
		Prêt bancaire		
		Autres concours privés		
		SS-TOTAL FINANCEURS PRIVES		
		Recettes générées par le projet		
	75 000 €	TOTAL	75 000 €	100 %

*Prestation de service : dans le cadre d'un marché public confié à une structure compétente sur le volet technique et commercial, des ressources humaines seront valorisées et justifiées. Elles sont estimées à 66 000 €, réparties de la manière suivante : 25 000 € pour la coordination et le volet commercial, 41 000 € pour l'accompagnement technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire

DÉCIDE

- de solliciter via le GAL Gapençais un accompagnement Leader,
- de valider le plan de financement présenté,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce projet.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 33 dont 4 pouvoirs	Pour : 33	Abstention : 0	Contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20200831-De77_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2020
Affichage : 10/09/2020

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

